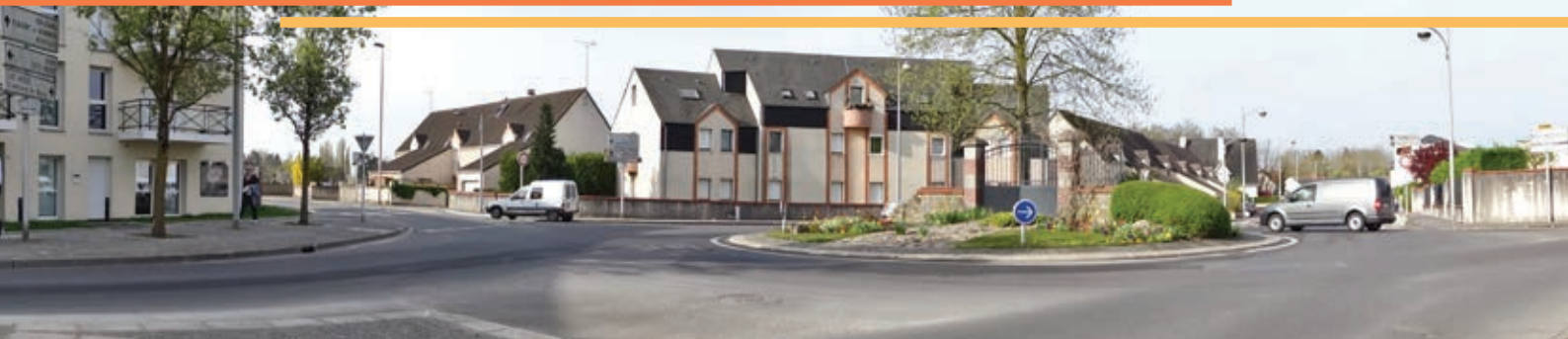




LES CLÉS du logement social

Dossier page 4



Repères février 2018
n° 239
le magazine de la ville de Saran

2# DANS LE RETRO



⤴ **.16 décembre**, dans des locaux nouvellement rénovés les résidents du foyer Georges-Brassens sont chaleureusement invités au traditionnel Repas de Noël.

.18 décembre, dans une ambiance cocooning et studieuse, la médiathèque accueille l'association des bibliothécaires de France. Au menu : présentation de la médiathèque, visite des locaux et des espaces dédiés...



⤵ **.22 décembre**, la salle du lac de la Médecinerie accueille la matinée de Noël proposée par le réseau des assistants maternels de Saran.

.27 décembre au centre Marcel-Pagnol, la question est, entre « patates et concombres », à quoi sert un économe ?



⤴ **.18 janvier** : beaucoup de monde au vernissage de l'exposition des artistes cheminots. La galerie du Château mobilise techniques et pratiques plurielles : peinture, dessin, sculpture, classique, contemporain, primitif, humour, poésie...



Maryvonne Hautin
Maire de Saran

Habiter la ville

Le logement fait partie des priorités des Français et par là même des Saranais. Au même titre que la santé et le travail, se loger est un facteur d'intégration dans la société et d'épanouissement personnel.

Depuis une trentaine d'années, la politique de la ville a été menée dans le respect des obligations, soit, pour notre ville, un minimum de 20 % de logements sociaux contrairement à d'autres villes qui font le choix de payer des amendes. La ville a fait le choix politique que les logements sociaux ne soient pas concentrés dans quelques quartiers mais diffusés dans l'ensemble de la ville. Vivre en société, c'est vivre ensemble, les uns à côté des autres, les uns avec les autres.

Alors que le droit au logement est inscrit dans la Constitution, pour certain, se loger est devenu difficile. En moyenne près de 30 % des revenus sont consacrés à l'habitat, bien souvent cette part s'élève à la moitié des revenus.

Le logement social est donc une nécessité et pour beaucoup une première étape vers l'accès à la propriété. Pour d'autres, il s'agit d'un passage obligatoire. Ainsi, personnes fragiles, retraités, jeunes et jeunes couples démarrant dans la vie active n'ont souvent pas d'autres alternatives. En matière d'urbanisme, la ville a fait le choix depuis un certain nombre d'années de maintenir les équilibres entre les zones pavillonnaires, les logements locatifs, les espaces verts et les activités économiques.

Pourtant, le logement social a été une des premières cibles du gouvernement. Ce fut d'abord la réduction des APL. Puis est venue l'attaque contre les bailleurs sociaux. En les ponctionnant davantage, l'État va porter un coup terrible à la construction et à la réhabilitation de logements. Dans le même temps, de nombreuses personnes en attente ne trouvent pas de logement. À Saran, 500 dossiers sont en attente d'attribution. Pour la Métropole c'est près de 11 000 dossiers qui ont été déposés. Malgré les projets prévus par le Plan Local d'Habitat de l'intercommunalité, il est difficile de satisfaire l'ensemble des demandes. Les choix gouvernementaux vont aggraver cette situation et entraîner des changements radicaux dans l'organisation du logement social en France. Nous soutenons et soutiendrons les bailleurs sociaux dans leurs démarches afin que le gouvernement recule devant les mesures injustes : c'est dans ce sens que nous avons voté une délibération lors du dernier Conseil municipal.

Notre rôle est de construire le Saran de demain. Il ne s'agit pas seulement de répondre aux enjeux du présent mais bien de préparer l'avenir. C'est en s'adaptant à cette demande que notre ville parviendra à rester un lieu d'échanges et de bien vivre. Notre ambition est bien d'affirmer : habiter la ville plutôt que d'y résider.

Maryvonne Hautin

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Un office notarial à Saran	p.17
Banquet des anciens	p.17
Le chiffre du mois	p.17
Ici...	p.18
...et là	p.19
Espace public	p.20
Brèves	p.20
Conseil municipal	p.21
Travaux-Aménagement	p.22
Tribunes politiques	p.23
Vie Visages	p.24
Association	p.26
La mémoire des faits	p.27
Carnet de route	p.27
Reflet Saranais	p.28

QUELQUES DATES A RETENIR

2 FÉVRIER : Remise des diplômes du Centre de Formation des Apprentis CFA.

3 FÉVRIER : Réunion quartier bourg à la Médiathèque, La Boîte - 10h-12h.

8 FÉVRIER : Orléans Métropole Conférence des maires.

17 FÉVRIER : Votre quartier... parlez-en avec vos élus. P'tit déj Vilpot, devant le club ado. 10h-13h.


21 FÉVRIER : LidlStarligue Hand Saran/Nantes au Palais des sports d'Orléans.

22 FÉVRIER : Orléans Métropole Conseil métropolitain.

23 FÉVRIER : Conseil municipal 19h, Mairie.

RETROUVEZ-NOUS SUR :

 www.ville-saran.fr

 www.facebook.com/villesaran

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :
Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :
Christian Musio

Rédaction, photographies (D. Vandeveldé)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr

Diffusion : par nos soins.

Impression : Imprimerie Prévost Offset.

Tirage : 8 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016

Dépôt légal : février 2018

Imprimé sur papier FSC recyclé

Numéros de licence :

1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.



LES CLÉS

du logement

Avec 1 493 logements, que se répartissent six bailleurs sociaux et la mairie, Saran dispose d'une offre diversifiée de logement social (individuel, collectif, semi-collectif, accession à la propriété...). L'habitat HLM représente 24,5% des logements saranais. Un chiffre qui marque la volonté de justice sociale de la part de la Ville puisque le seuil imposé par la loi est de 20% pour les communes de plus de 3 500 habitants. L'habitat à loyer modéré concerne les populations les plus démunies mais aussi les jeunes, les travailleurs, les jeunes couples, les retraités... En favorisant l'accès à des logements abordables, de qualité, adaptés aux besoins et répartis dans tous les secteurs du territoire, la mairie, en lien avec les offices, favorise la mixité sociale et le vivre ensemble.

« Le logement social fait partie intégrante de la politique municipale, assure

Maryvonne Hautin, maire. Nous avons une véritable politique égalitaire, une véritable offre performante. Nous sommes dans l'équilibre des objectifs que nous nous étions fixés il y a 30 ans. Nous n'avons pas fait, comme on le voit ailleurs, des quar-



Maryvonne Hautin et Mathieu Gallois

tiers avec uniquement du logement social. Ouvrir tous les quartiers aux plus modestes comme le dit la loi est un phénomène qui donne raison à ceux qui nous ont précédés ».

Demandes fortes des locataires et des bailleurs

Le droit au logement est un droit fondamental, inscrit dans la

Constitution au même titre que le droit à l'éducation, à la santé... Bien avant la loi « Égalité et citoyenneté » de janvier 2017, qui vise à favoriser la mixité sociale, les ménages saranais aux revenus modestes ont accès à tous les quartiers. Vilpot, la Bertinerie en centre ville, les Chimoutons, la Montjoie, les Champs Gareaux... Il existe à Saran une réelle mixité sociale à travers une bonne répartition du parc du logement sur le territoire. « Il y a une forte demande des bailleurs sociaux pour monter des opérations sur Saran, explique **Christian Fromentin, Premier adjoint, en charge des affaires sociales.** Nous sommes au-



France Loire - Rue du Bourg



LogemLoiret - rue du Bourg



Vallogis - La Factory, rue de la Montjoie

social

aujourd'hui confrontés à deux phénomènes. D'une part une forte demande de logement social de la part des Saranais et de leurs enfants et nous observons un phénomène nouveau : la demande croissante de gens à la retraite ». Le logement est, en effet, l'une des priorités de la population. Un Français sur deux habite ou a habité en HLM.

« J'ai un panel global de la société, dit **Béatrice Maridet, responsable du service logement au sein CCAS**, toute situation sociale (travailleurs, RSA, demandeurs d'emploi, handicap, personnes âgées...) et toute situation familiale et financière. Des personnes suite à un accident de vie, ou des retraités qui pour des problèmes de santé vendent leurs biens, se tournent vers nous. De nombreuses personnes hors commune désirent venir s'installer à Saran.

Participation au lien social

« Nous avons de bonnes relations avec les organismes HLM, souligne Maryvonne Hautin. Nous pouvons leur expliquer ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas. Et nous sommes entendus. Pour

les nouvelles constructions nous privilégions les projets où se mêlent fonctionnalité, esthétisme, démarche énergétique. Quand un opérateur s'installe sur la commune nous veillons à la diversité du logement, comme pour le nouveau quartier d'habitations *Saranéa* sur les Cent Arpents, qui comprend du logement social, de l'accession à la propriété, des terrains à bâtir... Nous n'avons pas le foncier mais nous avons la maîtrise des permis de construire ».

La mairie cautionne à 50% les emprunts de



Christian Fromentin

construction ou de rénovation des bailleurs sociaux. À titre d'exemple deux d'entre eux apportent ici leur témoignage. « Notre vocation est de loger des personnes dans de bonnes conditions, dans des logements de qualité, à des prix abordables, dit **Olivier Pasquet, directeur général de LogemLoiret**, organisme qui vient de fêter ses 70 ans. Nous travaillons bien et de façon intelligente

avec les élus et les services municipaux. Ils sont proches des gens et nous sommes à l'écoute de leurs besoins. Il y a une forte attractivité de la ville où il fait bon vivre

1 493 LOGEMENTS SOCIAUX

Six offices HLM et la mairie gèrent le parc saranais : LogemLoiret : (400 logements), les Résidences Orléanaises (309), Nouveau Logis (302), France Loire (235), Vallogis (221), 3F Immobilière Val de Loire (110). Le chiffre global comprend le logement social municipal avec le Square des Hirondelles (89 logements). Le parc saranais représente 6% de l'habitat social sur l'agglomération. À cela il faut ajouter les établissements pour seniors : Foyer Georges-Brassens, Résidence Vallogis...



et nous avons l'ambition de porter d'ici quelques années notre parc à 500 logements ». LogemLoiret entreprend cette année la réhabilitation complète des logements des Chimoutons pour un coût de cinq millions d'euros. France Loire poursuit pour sa part son action de construction puisque deux nouvelles pierres seront posées lors de ce premier semestre : 36 logements collectifs rue Passe



Béatrice Maridet

Debout et une maison PMR, adaptée au handicap, aux Aydes. « Notre action s'inscrit dans une politique de la ville, explique **Anne-Laure Clément-Ruda, directrice territoire Loiret chez France Loire**. Nous sommes en capacité de conseiller les collectivités en matière de construction, d'accession sociale à la propriété. Nous avons une bonne relation partenariale avec la mairie, que ce soit avec les élus, le CCAS ou le service Prévention. Nous agissons ensemble pour le lien social avec notamment l'amélioration du cadre de vie. Nous avons par exemple eu l'appui de la mairie pour mener des animations en bas des immeubles, avec le concours de l'USM basket ».

Pour **Mathieu Gallois, adjoint à la Vie des quartiers, la Citoyenneté et la Démocratie** : « La notion du logement est une notion essentielle dans la construction

de la vie de tout individu. Chacun peut un jour, dans son parcours de vie, avoir besoin de ce type de logement. Pendant longtemps c'était une étape, aujourd'hui même en travaillant on peut y vivre de nombreuses années. Pour la construction de nouveaux logements l'État doit apporter des réponses, prendre ses responsabilités, car une il possède des leviers en direction des villes, du foncier, des offices HLM ».

Des besoins de constructions

Avoir une politique active pour le logement social c'est, bien sûr, assurer la rénovation de l'existant mais aussi lancer des programmes de construction. « Nous avons des nouvelles populations, dit Madame le maire. Des jeunes gens, des nouveaux salariés en lien avec le dynamisme économique de la commune. Si on y ajoute le vieillissement de la population il est nécessaire de construire pour continuer à vivre dans de bonnes conditions. Le logement social fait aussi contrepoids à des sociétés qui font du logement dont les loyers sont inaccessibles à toute une partie de la population ! Le logement c'est ce qui équilibre une vie ».



3F - ancienne route de Chartres

COUP DE RABOT SUR LES APL

La mairie a adopté en novembre une motion en faveur du logement social et des locataires suite aux récentes mesures du gouvernement. La baisse des APL touche les plus démunis d'entre nous et met en péril l'équilibre financier des sociétés HLM. Le 1^{er} octobre elles ont été réduites de 5€. Aujourd'hui cette baisse est de 30€ en moyenne. Elle sera de 60€ d'ici 2020. Cette mesure touche notamment les locataires du parc social constitué de classes moyennes, des familles les plus modestes, d'étudiants... Dans le même temps le gouvernement a demandé aux bailleurs sociaux de baisser les loyers pour compenser la baisse des APL. Mesure qui met en danger leur équilibre financier. Cette compensation à la charge des bailleurs, conjuguée à la disparition de l'aide à la pierre (subvention de l'État à la construction), freine leur politique d'investissement de logements neufs, de réhabilitation, et d'entretien. Et a des répercussions sur la vie économique. Un logement construit c'est deux emplois. On estime que deux logements réhabilités égale un emploi. Une situation qui à terme peut mettre les communes en difficulté car elle garantissent pour partie les emprunts des bailleurs.



France Loire - rue Louis-Chevallier



Vallogis - place Maurice-Ravel

Une autre phénomène vient s'agréger dans la gestion de l'habitat social : la paupérisation de la société en général et des quartiers. Le taux de pauvreté à Saran s'élève à 12,6% de la population (Ndlr : le revenu médian sur la commune est de 20 750 euros). « Nous faisons tout pour répondre aux demandes des habitants et leurs familles, conclut Christian

Fromentin. Nous essayons d'aller vers du logement de qualité. Les plus démunis y ont droit aussi ». Une politique de logement qui lutte contre la ségrégation sociale est un socle indispensable de la fraternité et de la solidarité.

• Clément Jacquet



LogemLoiret - Champs-Gareaux

QUELQUES CHIFFRES

- 500 demandes de logement social à Saran (contre 650 il y a quelques années)
- 16 938 dans le Loiret
- 10 840 dans l'agglo (soit 64% du total du département)
- 402 logements sociaux construits dans le Loiret en 2016, 264 dans l'Agglo



DES OUTILS POUR NOURRIR LA RÉFLEXION

Pour mettre en place ses politiques publiques en faveur du logement, la mairie a à sa disposition des documents appréciables. Les élus et les services peuvent s'appuyer sur le recensement de la population effectué régulièrement par l'Insee. La Ville a également diligenté, via un cabinet, une étude démographique dans le cadre du projet de création d'un nouveau groupe scolaire (Ndlr : selon les données fournies l'école verra le jour à compter de 2025). Cette projection démographique à horizon 2028 intègre également l'évolution du logement selon les quartiers. Ces deux documents, stratégiques et prospectifs, sont essentiels pour construire demain. En permettant d'avoir une vue sur l'évolution de la population saranaise ils éclairent la mairie dans l'exercice de ses missions et lui permettent de mieux répondre aux besoins. Les services municipaux ont également, pour bien gérer le patrimoine, réalisé il y a quelques années un tableau qui recense la typologie de l'ensemble des logements de la commune (tranche d'âge, lieu, configuration...).



Vœux municipaux

Entreprises, Associations et enseignants, Personnel de la Ville, les traditionnelles cérémonies des vœux se sont déroulées les 5, 9 et 12 janvier à la salle des fêtes. L'occasion pour Maryvonne Hautin de dresser des bilans et d'esquisser des perspectives pour 2018.

Vœux aux entreprises

« Nous sortons d'une année 2017 qui aura été riche en événements en particulier politiques. Les différents scrutins électoraux ont dessiné un nouveau paysage. Et pour le dire franchement, je ne suis pas certaine que nous ayons là, établi des bases pour un renouveau des pratiques. J'ai plutôt le sentiment d'un flou encore plus grand. Les lignes politiques se sont brouillées, chacun recherche son chemin.

(...) C'est bien évidemment le nord saranais qui va connaître les plus grands changements dans les mois qui arrivent avec l'ouverture de l'extension de Cap Saran et les débuts du nouveau quartier d'habitations. On me reproche parfois une urbanisation excessive. À cela je réponds qu'une ville qui ne construit pas est une ville qui se sclérose. Je crois que sur ce plan nous pouvons faire un parallèle avec le monde de l'entreprise et du commerce.(...) Nous avons toujours pensé qu'un territoire se développe en respectant un équilibre entre les zones naturelles, les logements et l'activité économique. Ce n'est que de cette manière que nous conserverons une agréable qualité de vie ».

Vœux aux associations et aux enseignants

« Le niveau des subventions est maintenu, les salles et installations sportives sont toujours gratuites tout comme le matériel. Au final, entre les subventions et l'entretien des installations, la Ville consacre un peu plus de 2 millions d'euros à la vie associative. Et nous ne le regrettons pas tant votre dynamisme porte une belle image de notre territoire. On ne peut vraiment pas dire qu'il ne se passe rien à Saran.

(...) L'année qui arrive va marquer un nouveau changement dans l'organisation scolaire. (...) Pendant quatre ans nous avons tenté de mettre en place ce qui pouvait être le mieux pour nos enfants. Je crois qu'au moins sur un point cette réforme a eu un aspect bénéfique. Elle a permis à un grand nombre de jeunes de découvrir de nouvelles activités. (...) Nous avons fait le choix de revenir à la situation antérieure soit quatre journées. Nous réorganiserons dans les semaines qui viennent les services d'accueil du mercredi et du soir. Tout cela se mettra en place à la rentrée de septembre ».



Vœux au personnel municipal

« Je réaffirme haut et fort que la majorité municipale de Saran s'est prononcée contre la Communauté urbaine puis contre la Métropole. Nous n'avons jamais eu le moindre positionnement ambiguë quant à l'évolution institutionnelle de l'intercommunalité (...) Depuis plusieurs années, un phénomène de recentralisation touche les collectivités avec l'obligation pour les communes d'intégrer des intercommunalités, puis en regroupant les intercommunalités entre elles. Toujours plus gros, toujours plus grand, on serait plus efficaces, plus fort. Permettez-moi d'en douter. D'ailleurs, pour un meilleur fonctionnement de la grande métropole qui se construit, la décision de subdiviser le territoire a été prise. Ainsi, nous intégrons le Pôle Nord avec Fleury et Chanteau. Un grand voyage en terre inconnue...»

ALCHEN & SES AMIES

peintures et sculptures

Alchen, peintre-sculpteur renommé expose du 9 février au 4 mars en compagnie des amies artistes qui partagent son atelier. Un projet collectif, mêlant différents styles et techniques, qui fait démarrer l'année en beauté.



Sept ami-e-s unis par la création, le partage, exposent leurs œuvres à la galerie du château de l'Étang. Réunies autour d'**Alain Chesneau, alias Alchen**, catalyseur de ce projet collectif, six femmes créatives de qualité : **Anne Le Houllier, Isabelle Dias, Evelyne Angèle, Barbaroux, Annie Hennebelle et Armelle Souesme**. « Nous nous réunissons une fois par semaine dans mon atelier et pour certaines depuis une quinzaine d'années, dit Alchen. Au fil du temps les styles ont émergé, les personnalités se sont affirmées. C'est le moment pour une première exposition collective. Je les ai vues travailler, elles ont toutes quelque chose à dire. Les œuvres sont faites pour que les gens viennent les voir et échangent avec leurs au-

teurs ». Alchen, qui a fait les Beaux-arts, est professionnel depuis douze ans. Il présente une dizaine de peintures et quelques sculptures. Son univers pictural se compose de paysages et personnages, avec toujours ce parti pris de la simplification, autant au niveau des formes que de la lecture. Inspiré par les Impressionnistes, on retrouve dans ses tableaux, sobriété, contraste simultané entre les couleurs primaires et secondaires. Quand à ses sculptures (bronzes et terres cuites), un leitmotiv les unit : la liaison, le prolongement.

Chacune son univers artistique

Les peintures d'Anne le Houllier véhiculent une émotion, une atmosphère romantique

comme dans ses fleurs, son carrousel... Les personnages figuratifs peuplent les peintures d'Annie Hennebelle. Evelyne Angèle fait un beau travail sur les couleurs, avec ses personnages qui évoluent entre figuratif et abstraction. Elle propose à voir aussi des sculptures, petits personnages en bronze et terres cuites. Barbaroux présente une série de fleurs où domine l'abstraction. Deux artistes exposent pour la première fois. Isabelle Dias présente ses peintures avec des personnages très expressifs. Elle accroche aussi aux cimaises quatre dessins grands formats au fusain ainsi qu'une dizaine de sculptures (bronzes et terres cuites). Les dessins d'Armelle Souesme qui travaille sur la forme sont à apprécier sans modération.

« Certaines, un peu par timidité, ne voulaient pas exposer, explique Alchen membre du bureau des Artistes Orléanais. Mais la dynamique de groupe a bien fait les choses. Grâce à l'étincelle collective, on a des idées, chacune dans sa voie a abouti à quelque chose. Mon objectif est qu'elles montrent des œuvres empreintes de fraîcheur. Que l'on puisse voir l'évolution de leur style ». Les artistes seront présents pendant les week-ends, à la rencontre du public. Le leader du groupe l'affiche : « Nous aimons rencontrer, soutenir les œuvres, nourrir un lien avec les regardeurs ».

• Clément Jacquet

L'EXPO

du vendredi 9 février au dimanche 4 mars

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 8 février
- à partir de 18h -

Le pourquoi du comment tout en s'amusant

Pour la troisième année consécutive, les jeunes saranais se voient proposer un atelier « Sciences et techniques ». L'opportunité de découvrir le fonctionnement de nombreux engins, de s'initier à diverses techniques et de concrétiser des projets.

Lilou, Romane et Esteban, âgés de 8 à 10 ans, sont adeptes de l'atelier

« Sciences et techniques », animé depuis trois ans à Saran par Godefroy Mankessi. En ce mercredi après-midi au Club du Vilpot, tous les trois sont atablés et s'affairent dans une ambiance à la fois ludique et concentrée. L'heure est à la minutie. Ils débattent en effet un kit de voiture avec ses nombreux éléments. « Il faut chercher les pièces et les assembler » explique Lilou. Deux filles, un garçon. Une équipe quelque peu étonnante. « Il n'y a rien que pour les garçons ou que pour les filles » rebondit Romane avec une pointe d'espièglerie. « Tout le monde peut participer précieusement tranquillement Esteban ». « On arrive à se coordonner, à travailler ensemble, à



assembler une voiture » conclue Romane. Cet instantané de vie saisi au vol résume une partie des objectifs de cet atelier hebdomadaire. « Les thèmes de nos activités sont des biais pour encourager les enfants à s'ouvrir au monde, à découvrir comment fonctionnent les choses, à (se) poser des questions » confie **Godefroy Mankessi, passionné de technique et de bricolage**. Ou comment découvrir et apprendre tout en s'amusant.

D'un apprentissage à l'autre

Les vertus de cet atelier ne s'arrêtent pas là. L'accent est en effet mis sur la sensibilisation des enfants aux techniques comme la mécanique ou encore la robotique sans oublier les énergies renouvelables, comme l'énergie solaire ou éolienne. Une démarche qui s'inscrit en cohérence avec l'une des orientations du PEG (Projet Éducatif Global) de la Ville, à savoir « Favoriser le respect de l'Environnement et

de la nature », et notamment l'objectif de « sensibiliser les enfants et les jeunes sur les énergies renouvelables ».

Ici, on prend le temps de faire les choses. Pendant que nos trois jeunes interlocuteurs répertorient les pièces de leur kit, Gode-

froy revient sur les modalités des activités « nous fournissons aux jeunes participants des kits imposés et puis ils peuvent fabriquer selon leur envie. Des kits à énergie solaire et éventuellement fonctionnant avec d'autres énergies. Il y a des robots, des engins, des véhicules, des éoliennes... Nous utilisons parfois le fer à souder et le pistolet à colle. L'objectif est d'assembler un engin afin qu'il fonctionne, qu'il bouge ». Moteur, engrenages, voiture télécommandée, « C'est aussi le moyen d'ouvrir les enfants sur des métiers comme préparateur, réparateur, électricien, mécanicien, robotique. Cela peut éventuellement susciter des vocations » pointe l'animateur. En filigrane à ces activités, d'autres apprentissages s'effectuent tout doucement. Et ils sont nombreux : la concentration, le sens de l'organisation et de la méthode, le travail en groupe, la communication entre les jeunes, la démarche de projet, sans oublier l'acquisition de vocabulaire ou encore le vivre ensemble. « Les enfants aiment revenir » constate Godefroy « ils acquièrent des mécanismes qui peuvent leur servir au quotidien. J'anime cet atelier avec beaucoup de joie. L'intérêt pour moi c'est que cela apporte quelque chose aux enfants, au delà même de l'activité, et que cela rejaillisse sur leur vie toute entière ».

Outre le Club du Vilpot, cet atelier est aussi proposé aux Clubs Ado du Bourg et du Chêne-Maillard, tous les matins lors du temps périscolaire à l'école primaire du Bourg, et le vendredi après-midi lors des Temps d'activités périscolaires (TAP).

• **Arnaud Guilhem**

Temps d'activité périscolaire // Les conseils d'école et les parents consultés.

Concernant l'évolution du Temps d'activité périscolaire, la consultation des conseils d'écoles extraordinaires qui s'est tenue le 11 janvier dernier qui portait sur la question : Êtes-vous pour ou contre le retour de la semaine à 4 jours en septembre 2018 ? a donné les réponses suivantes : sur les 7 écoles (maternelles et élémentaires) de la commune, 5 ont répondu favorablement pour un retour à la semaine à 4 jours et 2 contre. Parallèlement à cette consultation obligatoire, la municipalité a diffusé un questionnaire auprès des familles. Celui-ci bénéficie d'un bon taux de retour (61 % de réponses), 68 % des familles se sont exprimées pour un retour à la semaine à 4 jours.

Repères reviendra plus complètement sur ce sujet dans une prochaine édition.



Parents, ceci vous concerne !

ATTENTION : dates limites d'inscription pour les structures de loisirs

Vacances de printemps - centres de loisirs et stages sportifs - avant le 10 mars 2018

Vacances de printemps - Domaine du Grand Liot- avant le 7 avril 2018



LE PASSEPORT JEUNESSE LAISSE PLACE À L'ADHÉSION JEUNESSE.

Ce qu'il faut savoir...

Pour qui ? : les jeunes Saranais de 11 à 17 ans fréquentant les clubs et les relais de quartier animés et encadrés par le service municipal de la jeunesse (local enfance du Vilpot, les 3 relais de quartiers de la ville, le club mécanique, le club projets).

Prix : 10€ pour l'année 2018

Donne accès : aux activités proposées par le service, gratuites pour certaines (animations de quartiers, aide aux devoirs...), tarifées mais avec une participation communale pour d'autres (entrées, spectacles, sorties...).

Lieux de vente : Point Information Jeunesse (PIJ) et dans les relais de quartiers.

Documents nécessaires : photo d'identité, bulletin d'adhésion et d'autorisation parentale, fiche sanitaire et attestation d'assurance extrascolaire.

Pour tout savoir : 02 38 80 34 06 ou 02 38 80 34 12
www.ville-saran.fr (onglet familles-jeunesse-adhésion jeunesse)

FÊTE PARTICIPATIVE DU QUARTIER DU BOURG

LE SAMEDI 21 AVRIL 2018 de 14h30 à 18h

« DES JEUX ET DE LA MUSIQUE »

(jeux, scène ouverte, théâtre, stands animés...)

L'occasion de créer un moment de rencontre, de favoriser les échanges et de tisser un lien, de connaître les projets et initiatives du relais de quartier (existants et à venir) et d'inviter les jeunes à y participer et à s'y investir.

Cette fête participative invite dès à présent chacun(e) à apporter un petit quelque chose « un coup de main », « un gâteau » ou tout simplement « un sourire ». **À cette occasion, un premier temps de rencontre autour d'un p'tit déj' convivial vous est proposé au relais de quartier du Bourg le samedi 10 février 2018 dès 10h.**

Pour tout savoir : 02 38 80 34 11 (animateurs du Bourg)
ou 02 38 80 34 06

AUTRES INFORMATIONS

Vous souhaitez consulter les photos des événements passés sur la commune (animations, spectacles, compétitions sportives, manifestations, rencontres...)?
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran
www.flickr.com/villesaran



11

Restauration municipale Février

LUNDI 5 FÉVRIER

Pommes de terre
vinaigrette
Escalope de dinde à
l'estragon
Carottes
Chèvre
Pomme bio

MARDI 6 FÉVRIER

Chou blanc mayette
Sauté de veau marengo
Spaghettis
Fol Épi
Mousse chocolat

MERCREDI 7 FÉVRIER

Saucisson sec
(pâté pure volaille)
Filet de poisson frais
ciboulette
Printanière de légumes
Saint-Môret
Orange bio

JEUDI 8 FÉVRIER

Bâtonnets de
légumes à croquer
Parmentier de canard
Fromage blanc vanille

VENDREDI 9 FÉVRIER

Salade de perles marines
Œufs mollets à
la provençale
Chou fleur
Petits Suisses bio

LUNDI 12 FÉVRIER

Carottes râpées bio
Sauté de bœuf hongrois
Pommes de
terre rissolées
Yaourt aromatisé bio

MARDI 13 FÉVRIER

Houmous de betteraves,
blinis
Colin sauce provençale
Duo de purées colorées
Fromage blanc et coulis
de fruits rouges
Bugnes de carnaval

MERCREDI 14 FÉVRIER

Pamplemousse
Rôti de porc au jus
(rôti de dinde)
Lentilles du Puy
Tomme
Compote bio

JEUDI 15 FÉVRIER

Potage de potiron à
l'Emmental
Filet de poisson frais à
l'aneth
Haricots verts
Banane bio



VENDREDI 16 FÉVRIER

Salade asiatique au soja
Émincé de volaille à
la chinoise
Riz cuisiné aux légumes
Kiri
Fruit

LUNDI 19 FÉVRIER

Tarte au fromage
Filet de poisson
sauce citron
Brocolis
Saint-Bricet
Kiwi bio

MARDI 20 FÉVRIER

Salade iceberg
Cuisse de poulet
Frites
Petits Suisses bio

MERCREDI 21 FÉVRIER

Salade piémontaise
Boulettes d'agneau
tandoori
Petits pois carottes
Camembert à la coupe
Poire

JEUDI 22 FÉVRIER

Céleri bio rémoulade
Sauté de dinde au curry
Pâtes bio
Île flottante

VENDREDI 23 FÉVRIER

Tagliatelles à la romaine
Rôti de bœuf
Purée de potiron
Emmental bio
Pomme bio

LUNDI 26 FÉVRIER

Chou rouge émincé
Sauté d'agneau
Semoule et légumes
couscous
Beaufort
Compote pomme cassis

MARDI 27 FÉVRIER

Taboulé semoule bio
Sot l'y laisse de dinde
Carottes
Camembert bio
Ananas frais

MERCREDI 28 FÉVRIER

Salade de mâche
Jambon blanc
(jambon de volaille)
Pommes de terre
façon raclette
Fromage blanc confiture

JEUDI 1^{ER} MARS

Potage de tomates
vermicelles
Filet de poisson frais
Haricots beurre
Chamois d'Or
Banane bio

VENDREDI 2 MARS

Carottes bio râpées
Rôti de dinde sauce à
la crème
Polenta montagnarde
au fromage
Yaourt aromatisé bio



NOUVEL AN CHINOIS LE CHIEN DE TERRE

L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.

Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville :

www.ville-saran.fr



Chemisier, jeans et bottes de chantier

À 20 ans et un DUT Génie civil en poche, Laurine Hardoin poursuit son cursus en alternance à l'ESCT de Paris. Motivée et déterminée, elle entend devenir à terme conducteur de travaux.

Si les métiers du bâtiment et des travaux publics ont été pendant longtemps exclusivement masculins, l'évolution de notre société s'accompagne de leur féminisation progressive. « Aujourd'hui, les filles sont très recherchées dans ce domaine. Elles ont plus de persévérance

et de rigueur » précise Laurine Hardoin, 20 ans, actuellement étudiante à l'ESCT (École supérieure de conduite de travaux) de Paris.

Chez cette jeune Saranaise, le bâtiment est avant tout une histoire de famille. « Mon père est artisan menuisier. J'ai grandi dans la construction. J'ai essayé de ne pas faire comme papa, mais finalement ça m'a raté. J'ai eu envie de faire des chantiers et du terrain, c'est mon milieu » explique-t-elle. Après un bac S, Laurine s'est donc inscrite à Bourges, en DUT Génie civil. Un cursus en deux ans qui forme des techniciens supérieurs polyvalents, dans les domaines de la conception, réalisation, exploitation et réhabilitation d'ouvrages, de construction et d'infrastructures. « Je n'étais pas faite pour la fac » confie-t-elle, « ce DUT a été pour moi un compromis génial. Le génie civil est un secteur pas trop connu qui est hyper large. Ce diplôme ouvre plein de portes dans le secteur du bâtiment. On peut aussi poursuivre en licence pro puis jusqu'au master ». Pour sa part, Laurine a opté pour l'ESCT. Trois ans d'études supplémentaires en alternance pour décrocher un diplôme Bac +5, niveau Master 2.

Un métier complet

Comme son nom l'indique, l'ESCT forme à la conduite de travaux. Un métier qui consiste à diriger les chantiers. « On ne compte pas ses heures. Il faut aimer travailler, être motivée, passionnée. Il faut aimer avoir les pieds dans la bouillasse, être sur le chantier. Il y a beaucoup de technique, énormément de relationnel, c'est



hyper intéressant. C'est un métier très complet, qui demande de l'investissement, il faut aussi rendre des comptes ». Notre jeune Saranaise effectue son alternance chez Vinci Île-de-France, branche réhabilitation. Elle œuvre actuellement sur un chantier à la garde Saint-Lazare. « Vinci a en charge le gros œuvre, nous travaillons donc en lien avec des sous-traitants, ce qui implique la réalisation de devis, des négociations... J'ai gagné en confiance, car j'étais hyper timide. Ce métier entraîne un travail sur soi et permet de s'affirmer ». Laurine, qui n'a « pas de doute » connaît déjà son objectif principal : « Être embauchée en tant que conducteur de travaux, plutôt dans une grande structure que dans une PME. Après, il faut 5 ans pour être un conducteur de travaux confirmé, être recherché, pouvoir évoluer. En plus, à l'étranger la demande explose ». Conducteur ? « Conductrice, ça ne se dit pas » glisse-t-elle. « À l'ESCT nous sommes 4 ou 5 filles sur 30 étudiants ». La féminisation des métiers progresse certes, mais à son rythme.

Actuellement, « C'est boulot-boulot. À Paris, je suis très occupée » explique Laurine. « Pour les loisirs c'est compliqué. Avant, je montais au Centre équestre. Je suis contente de revenir à Saran ». D'ici quelques jours, elle va s'envoler pour un séjour d'un mois au Vietnam, auprès d'une ONG qui œuvre dans un orphelinat. Une nouvelle expérience que Laurine va vivre dans le cadre de ses études, avec à la clé de nouveaux horizons et vraisemblablement un nouveau regard sur la vie.

• Arnaud Guilhem

LE CONDUCTEUR DE TRAVAUX, CHEF D'ORCHESTRE DU CHANTIER

Le métier de conducteur de travaux revêt différents aspects.

Administratif : Il gère toutes les démarches administratives pour le démarrage du chantier, l'étude des plans des architectes, évalue le budget des travaux en matériel et en hommes, contacte les sous-traitants et les fournisseurs.

Managérial : Il assure le recrutement et la gestion de la main-d'œuvre et des approvisionnements, négocie avec les sous-traitants et les fournisseurs.

Opérationnel : Sur le chantier, il coordonne et dirige les travaux, gère les impondérables inhérents à tout chantier de construction.

Juridique : En fonction des différents intervenants et études de contrats, il assure les liens entre les différents acteurs du projet.

Par ailleurs, la sécurité sur les chantiers étant une préoccupation de plus en plus importante, le conducteur de travaux est responsable de sa sécurité et de la sécurité de l'ensemble des personnes s'y trouvant.

BON À SAVOIR

Contenu de la formation : Ce cursus de 2 ans comprend des enseignements généraux, technologiques et professionnels et s'étend sur 1 800h de formation. Deux stages de dix semaines sont prévus. Il est possible de suivre ce DUT en alternance. On retrouve selon les enseignements choisis les matières suivantes : mathématiques, physique appliquée et mécanique des structures, équipements techniques, géotechnique, stabilité des constructions en béton armé, structures métalliques et bois, construction, dessin sur table et CAO, organisation, matériaux et topographie, informatique appliquée, langues, projet personnel et professionnel (PPP) et techniques d'expression et de communication.

Conditions d'admission et inscriptions : La formation s'effectue généralement 2 ans après les baccalauréats S et STI2D. L'admission se fait généralement sur étude de dossier.

Exemple(s) de métier(s) : agent/e de développement des énergies renouvelables, chef/fe de chantier, conducteur/trice de travaux, conseiller/ère espace info-énergie, dessinateur/trice-projeteur/euse, -diagnostiqueur/euse immobilier, économiste de la construction, technicien/ne de maintenance en génie climatique, technicien/ne thermicien/ne.

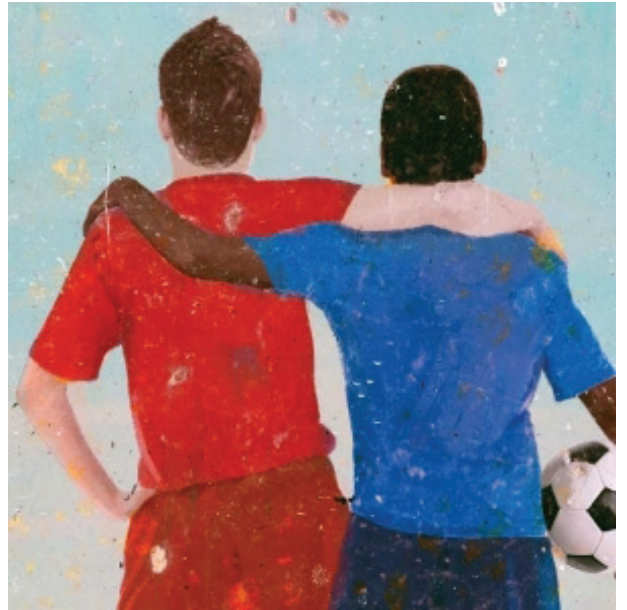
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran
Tél. : 02 38 80 34 12



Théâtre franco-portugais **AVEC KIF-KIF**



Une dizaine de jeunes Saranais, ainsi que leurs homologues de Sintra, au Portugal, s'impliquent dans le projet théâtral « Kif-kif ». La création d'une pièce collective et internationale est en cours de réalisation. Représentations de cette œuvre cet été, ici et là-bas.

C'est un beau projet européen de création théâtrale pour la jeunesse qui prend corps, mois après mois. Une création artistique franco-portugaise originale entre **le Théâtre de la Tête noire de Saran et le Teatromosca de Sintra**, près de Lisbonne. Ce partenariat a pris forme à partir de la finale de football de l'Euro 2016 entre les deux pays. Pour cette rencontre amicale de théâtre et de solidarité nous trouvons de chaque côté, ici et là-bas, une équipe de onze joueurs : 9 jeunes de 13 à 20 ans et deux comé-

diens professionnels. Et pour les coacher, un metteur en scène : **Patrice Douchet, directeur artistique du TTN** pour Saran et **Pedro Alvéz pour l'équipe portugaise**. Ce projet de territoire s'inscrit dans la continuité de l'opération des *Jardins oubliés* menée l'an passé. « Je travaille avec le Portugal depuis quatre ans, explique Patrice Douchet. C'est un pays que j'aime bien, des gens que j'apprécie. J'aime aussi le football. Ce genre de projet fait partie de nos missions. Nous mettons les moyens en prenant auteurs et acteurs professionnels, scénographe, traducteur, accompagnateurs... C'est bien d'offrir aux jeunes l'idée que tout est possible ».

De grandes et belles vertus éducatives

La Ville qui a été sollicitée a répondu favorablement via les élus et le service municipal de la jeunesse. Avec une première réunion dès septembre dernier. « C'est le rôle d'une collectivité de soutenir ce type d'opération, dit **Ahmed El Yousfi, référent coordinateur du projet côté mairie**. C'est la deuxième opération

100 % jeunesse que la Ville mène avec le théâtre, après celle du *Violon du fou* l'an passé. C'est un projet éducatif d'éveil à la culture comme moyen d'expression. Il est complémentaire du précédent, tout en montant d'un cran ». La préparation se fait de janvier à juin sous formes d'ateliers théâtre, de rencontres. Le texte écrit par les auteurs vient tout juste d'être livré. **Alvaro, Achraf, Charles...** les jeunes Saranais se familiarisent aux techniques théâtrales. Deux stages sont prévus. Un du 6 au 8 mars et un autre du 2 au 4 mai. Les répétitions des jeunes équipes françaises et portugaises sont prévues fin juin. Le fruit de leur travail : Une représentation les 29 et 30 juin au Théâtre de la Tête Noire, puis début juillet à Sintra. « Ce qui me plaît ici c'est l'échange culturel à travers le théâtre, conclut Ahmed El Yousfi. Penser, s'exprimer individuellement au service du collectif. C'est valorisant pour les jeunes. C'est une chance pour eux. Cela leur permet de se construire, de former leur personnalité. Et de notre côté ce genre d'actions nous incite à ouvrir davantage nos espaces jeunesse à la culture ».

• **Clément Jacquet**



Février 2018

Jeudi 1^{er} février

TENNIS Challenge Caren inter-régional Usm Saran / TC Chapellois

> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET
> À 9H



Dimanche 4 février

APRÈS-MIDI DANSANT, initié par l'Harmonie intercommunale Fleury-Saran avec l'intervention de l'École municipale de musique

> SALLE DES FÊTES
> À 15H
> TARIFS : 5€ ADULTES ET 2€ ENFANTS (- 12 ANS). RÉSERVATIONS LE SAMEDI 3 FÉVRIER À LA MAIRIE DE 10H À 12H ET SUR PLACE LE JOUR MÊME).

Jeudi 8 février

Concert - **CONTE MUSICAL « LE VOYAGE AUTOUR DU MONDE »**, proposé par l'École municipale de musique

> SALLE DES FÊTES
> À 18H30
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre « **LA DÉLICATESSE D'UN GÉANT** », programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU [HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Vendredi 2 et Samedi 3 février

Théâtre « **LA DÉLICATESSE D'UN GÉANT** », programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU [HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Vendredi 2 février

CLAQUETTES AMÉRICAINES

Atelier proposé par Art's Danse
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT.
> DE 20H30 À 21H30

Du 3 février au 4 mars, les samedis et dimanches

TENNIS Championnat individuel du Loiret Seniors et Seniors Plus
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Les 6 et 7 février

TENNIS Championnats par équipes inter-clubs Jeunes Loiret (13-14 ans et 15-16 ans)
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Samedi 3 février

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> DE 10H À 12H

Dimanche 4 février

SCULPTURE SUR TERRE

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SCRAPBOOKING

Stage enfants proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

BASKETBALL (N3 F)

Usm Saran reçoit Tours
> SALLE GUY-VERGRACHT
> À 15H



Lundi 5 février

SCRAPBOOKING

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 16H30 ET DE 20H À 23H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Concert - **JAZZY CLARINETTE**, proposé par l'École municipale de musique

> SALLE DES FÊTES
> À 19H
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Mardi 6 février

« **PAPOTE DU MARDI** »

Club de lecture (Adultes)
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 18H30
> ENTRÉE LIBRE.



Mardi 6 février

Concert - **CONTE MUSICAL** proposé par l'École municipale de musique

> SALLE DES FÊTES
> À 18H30
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Concert - « **LÉONARD COHEN SONGS** », programmation du Théâtre de la Tête Noire

> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
[HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM](http://www.theatre-tete-noire.com)

Jeudis 8 et 15 février

MOSAÏQUE ET SCRAPBOOKING

Atelier créatif Seniors
> SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
> DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H
> TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Vendredi 9 février

SLAM

Atelier adultes et jeunes adultes animé par Sadou
> MÉDIATHÈQUE
> DE 18H À 20H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AIDES
> DE 20H À 20H30

Vendredi 9 et samedi 10 février

20^E FÊTE DE LA BATTERIE

avec la participation de l'École municipale de musique

> SALLE DES FÊTES
> À 20H30
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Du 9 février au 4 mars

EXPOSITION PEINTURE-SCULPTURE,

de Alchen, Annie Hennebelle, Anne Le Joulhier, Armelle Souesme, Barbaroux, Évelyne Angèel et Isabelle Dias.

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
> FERMÉ LE LUNDI
> ENTRÉE LIBRE

Samedi 10 février

FORMATION PSC1, organisée par les Secouristes de la Croix Blanche française

> SALLE DES AIDES
> DE 8H À 18H

HISTOIRES POUR LES GRANDES OREILLES

(à partir de 4 ans)
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H30
> À PARTIR DE 4 ANS, GRATUIT, SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10.



Samedi 10 février**DANSE AFRO-CONTEMPORAINE**

STAGE PROPOSÉ PAR ART'S DANSE
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 11H30 À 13H30

**MARCHE DU GIVRE**

Proposée par l'Usm Saran Marche
> DÉPART DES MARCHES AU PIED DU CHÂTEAU D'EAU, BASE DE LOISIRS DE L'ORÉE DE LA FORÊT
> À 13H30 POUR LA MARCHÉ DES 12 KM ET À 14H30 POUR CELLE DES 6 KM.
> GRATUITE, PRÉVOIR SON RAVITAILLEMENT.

CONTE MUSICAL

Stage proposé par la MLC (Enfants)
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 15H À 16H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Les 10 et 11 février

TENNIS - Championnats par équipes inter-clubs Jeunes Loiret (13-14 ans et 15-16 ans)
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET

Dimanche 11 février

Théâtre « **FILLES AU PAIR** », programmation de la Ville
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 15H30
> TARIF 8€, RENSEIGNEMENTS 06 04 07 79 25.

20^E FÊTE DE LA BATTERIE,

avec la participation de l'école municipale de musique
> SALLE DES FÊTES
> À 16H
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

**Lundi 12 février**

Concert - « **DES BECS ET DES EMBOUTS** »
> SALLE DES FÊTES
> À 19H
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

**Mardi 13 février**

Concert - **ENSEMBLES À CORDES**
> SALLE DES FÊTES
> À 19H
> ENTRÉE LIBRE, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES.

Vendredi 16 février**PASTELS**

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

SÉANCES D'ART FLORAL, proposées par La Petite fleur saranaise
> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> À 14H, 16H, 18H ET 20H

**Les 17 et 18 février**

TENNIS - Championnats par équipes inter-clubs Jeunes Loiret (13-14 ans et 15-16 ans)
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET

Samedi 17 février**ÉCHANGES ÉLUS/HABITANTS AUTOUR D'UN PETIT DÉJEUNER**

> QUARTIER VILPOT, FACE AU LOCAL JEUNESSE
> DE 10H À 12H

**Samedi 17 février****PASTELS**

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

ATELIER CLOWN, danse libre proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 19H

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre « LE VOL DES

HIRONDELLES », programmation du Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 17H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Dimanche 18 février

ATELIER CLOWN, danse libre proposé par Art's Danse
> CENTRE JACQUES-BREL
> DE 10H À 17H

YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

**Dimanche 18 février****CRÉATION EN MOSAÏQUE**

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL R1

Usm Saran 1 reçoit Amilly
> STADE DU BOIS JOLY À 15H

BASKETBALL N3 F

Usm Saran reçoit GCO Bihorel
> SALLE GUY-VERGRACHT À 15H

Mardi 20 et mercredi 21 février

Théâtre « **QUITTER LA TERRE** », programmation du Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 20H30 LE MARDI
> À 19H30 LE MERCREDI.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Mercredi 21 février**HANDBALL LIDLSTARLIGUE**

Saran Loiret Handball reçoit HBC Nantes
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> 20H30

Vendredi 23 février**CONSEIL MUNICIPAL**

> MAIRIE À 19H.

Vendredi 23 février**SCÈNE SLAM**

Animée par Sadou pour adultes et jeunes adultes
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> DE 19H30 À 21H30
> GRATUITE, ENTRÉE LIBRE.

**Du 24 février au 4 mars**

TENNIS - 2^e édition du Tournoi Jeunes Hiver, Filles et Garçons (11 ans, 12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17-18 ans)
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

**Samedi 3 et dimanche 4 mars**

LOTO DU FOOT Usm Football,
> SALLE DES FÊTES

Petite enfance : Calendrier vaccinal et nouvelles obligations



À l'initiative du service Petite enfance, une réunion d'information est organisée **le jeudi 5 avril à 20 heures en mairie.**

Animé par **Virginie Bellouard, pédiatre** qui officie au multi-accueil des P'tits Loups, ce rendez-vous ouvert à tous s'adresse en premier lieu aux parents et permettra d'aborder notamment les nouvelles mesures mises en place en faveur de la protection de la santé des enfants.

Depuis le 1^{er} janvier en effet, 11 vaccins sont obligatoires pour les enfants de moins de 2 ans, alors qu'auparavant 3 vaccins étaient obligatoires et les autres fortement recommandés. Une mesure récente qui a fait grand bruit, alors que dans les faits 70% des enfants étaient déjà vaccinés. Conséquence directe de ce nouveau calen-

drier vaccinal et de ces nouvelles obligations la modification des conditions d'admission aux P'tits Loups. Dès septembre prochain, les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2018 devront être à jour de leur 11 vaccins. Une obligation qui au-delà du multi-accueil s'imposera pour être admis en collectivités (crèche, écoles...) •

Jeudi 5 avril
à partir de 20h
Salle du Conseil municipal en mairie
Ouvert à tous.

La vaccination, ce n'est pas du luxe !

Dans le cadre de ses actions de prévention santé, le CCAS entend organiser avec le CHRO une campagne de vaccination gratuite à l'échelon communal. Préalable à ce rendez-vous inédit destiné à faciliter la vie des saranais, le recensement des personnes intéressées.

« **F**aites-vous connaître ! »
Tel est le mot d'ordre de l'opération de recensement lancée par le CCAS auprès des saranais potentiellement intéressés par une campagne de vaccination gratuite, réalisée par les équipes du dispensaire du CHRO (voir coupon-réponse ci-dessous). **Il s'agit en effet de connaître préalablement les besoins des habitants, ceci en toute confidentialité, afin d'organiser au mieux ce rendez-vous jusqu'ici inédit dans notre commune.**

Une seule journée, un seul lieu

Cette campagne de vaccination s'adresse à tous les Saranais à partir de 6 ans. Il s'agit d'une prestation complémentaire proposée par le CCAS, dans un souci de proximité et afin de simplifier

la vie des habitants. DT Polio (Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite), rougeole, oreillons, rubéole, varicelle, méningite C, grippe saisonnière... Les vaccins préconisés et leurs rappels devraient être ainsi assurés lors de cette journée, en fonction des besoins de chacun.

Si pour l'heure aucune date n'a été fixée pour cette campagne de vaccination, **celle-ci devrait se dérouler sur une journée, selon des horaires qui pourraient s'adapter au public (hors horaires de travail), et sur un seul lieu, à savoir un local de la rue de la Fontaine, à proximité de l'antenne de la CPAM.**

Cette initiative, qui se déroule d'ores et déjà sur d'autres communes, intervient alors que l'on observe au niveau national

une certaine défiance envers les vaccins, mais aussi, une remise en question de la vaccination obligatoire des jeunes enfants, auxquelles le corps médical et les scientifiques s'opposent avec force arguments.

Rappelons que se faire vacciner et être à jour dans ses vaccinations n'a rien d'un luxe. C'est à ce jour le meilleur moyen de se protéger au quotidien et de préserver sa santé. En ce sens, L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) estime en ce que la vaccination sauve plus de 3 millions de vies dans le monde chaque année.

• **Arnaud Guilhem**

COUPON RÉPONSE POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION GRATUITE

Nom : Prénom :

Adresse :

est intéressé(e) par une campagne de vaccination gratuite réalisée par les équipes du dispensaire du CHRO en une seule journée et un seul lieu à Saran.

Coupon à retourner à : par courrier ou dépôt boîte à lettre mairie : Direction de l'Action sociale, mairie, place de la Liberté, Saran
par courriel : ccas@ville-saran.fr



Un Office notarial à Saran

« Par arrêté de M^{me} la Garde des Sceaux, ministre de la Justice, en date du 21 septembre 2017, Madame Sophie Barré-Dartois a été nommée titulaire d'un office (nouvellement créé) dans la ville de Saran. En cette qualité, elle a prêté serment à l'audience du tribunal de grande instance d'Orléans le 11 octobre 2017. Le siège de cet office est au 517 bis rue du Faubourg Bannier 45770 Saran.

Pour avis
M^e Sophie Barré-Dartois Notaire »



Erratum

Banquet des anciens reporté au 8 avril

En raison de problèmes techniques, le banquet des seniors qui était prévu **le dimanche 25 mars** est reporté au **dimanche 8 avril à 12h à la Halle des sports du Bois Joly**.

Les inscriptions se dérouleront les lundi 26 et mardi 27 février en mairie de 8h30 à 12h, et les mercredis 28 février et jeudi 1^{er} mars au foyer Georges-Brassens de 8h45 à 12h.

Tout Lire Tout Ecrire

Cours d'Alphabétisation

Notre association recherche quelques bénévoles.

Vous maîtrisez le français ? Vous êtes à l'aise en orthographe ?

Rejoignez-nous pour que d'autres personnes profitent de nos savoirs et apprennent notre langue !

Contactez-nous au 07 68 35 17 56
ou à toutliretoutecrire@gmail.com



Le Chiffre du Mois



16 529

Le dernier recensement de l'Insee fait état au 1^{er} janvier 2018 de 16 529 habitants sur la commune. Soit une augmentation par rapport aux chiffres de l'an passé (15 950). La population confirme ainsi sa tendance à la hausse. Un chiffre qui gonfle pour des raisons essentiellement dues à la prise en compte d'établissements installés sur la commune et qui n'étaient pas jusqu'ici enregistrés dans les calculs : le Centre pénitentiaire, l'établissement de santé de la Cigogne et le FAM de Dialogue Autisme. « Le document Insee est très important pour nous, dit **Françoise Diaz, adjointe déléguée à l'administration générale**. Il est au service des Saranais et il permet d'avoir une vue sur l'évolution de la commune afin d'être au plus près des besoins des habitants ». À souligner que le mode de calcul de l'Institut national de la statistique et des études économiques repose sur des recensements effectués sur une période de cinq ans (2013-2017). Il prend comme année de référence l'année médiane, en l'occurrence 2015. En passant la barre des 16 000 habitants Saran franchit un seuil décisif. Il est en effet synonyme d'augmentation de la DGF (dotation globale de fonctionnement), qui est une participation financière de l'État au budget communal. Saran pourra également bénéficier d'un conseiller communautaire supplémentaire pour la représenter à Orléans Métropole et, peut être, d'un centre médical de soins. Avec ces 16 529 habitants, la commune devient la 4^e ville du département en termes de population derrière Orléans, Olivet et Fleury-les-Aubrais.

• C-J



Au revoir et à bientôt **Évelyne !**

À l'occasion de son départ, Évelyne Bourdier, figure emblématique de l'USM Saran Basket et ancienne conseillère municipale, s'est vue décerner la toute première médaille de la Ville par Maryvonne Hautin, le 8 décembre dernier, lors de la cérémonie des sportifs et dirigeants méritants. Quelques jours auparavant, le dimanche 3 décembre, cette joueuse de haut niveau qui a tant œuvré pour l'image de notre commune a reçu un vibrant hommage, à l'issue d'un match au gymnase Guy-Vergracht.



« Avec Évelyne, ce sont les meilleurs souvenirs de basket que je garde. C'était une basketteuse hors norme, une passionnée, la meilleure au niveau régional. Elle aurait pu être appelée en équipe de France. Nous nous sommes connues à Orléans, à l'USO, en équipe cadettes. Puis on s'est retrouvées à Saran, et c'est parti pour longtemps. Nous avons gravi les échelons jusqu'en Nationale 2. Cette progression, c'est une belle aventure. Une belle histoire d'équipe, avec un bon groupe et avec Évelyne en individualité. Elle était battante, toujours à fond, elle jouait très collectif. C'était un grand bonheur de jouer avec elle. J'ai toujours un pied dans le basket avec ma fille Anne-Zoé qui a 27 ans. Et avec Évelyne, on garde le contact ».

Sylvie Demarécaux, ancienne joueuse de l'équipe première de l'USM Saran Basket

« J'ai joué pendant plus de 10 ans avec Évelyne. J'ai débuté en Championnat de France avec elle. Elle fait partie des anciennes qui m'ont permis de prendre confiance. C'était un moteur dans l'équipe, Évelyne mettait de l'ambiance, elle était le pilier du groupe. Sur le terrain, entre elle, aïlière, et moi, meneuse, il y a toujours eu une complicité, une complémentarité. Elle apportait beaucoup d'énergie au niveau de l'attaque. Elle avait de l'aisance pour relancer l'équipe quand il le fallait. C'était quelqu'un de primordial. Lorsque j'ai arrêté de jouer, j'ai entraîné l'équipe première des filles. Évelyne a voulu continuer. Je me reposais beaucoup sur elle. Évelyne a beaucoup compté pour moi. C'est quelqu'un d'important dans ma vie. On reste en contact ».

Nathalie Le Tumelin, ancienne joueuse de l'équipe première de l'USM Saran Basket



« Évelyne est un modèle de sportivité et de fidélité au sport saranais. De plus, elle est viscéralement attachée à l'USM Saran Basket. Je garde beaucoup de souvenirs. Pendant les matches, c'était une vraie battante, une meneuse de jeu qui ne lâchait rien. Autant elle était hargneuse sur le terrain, autant elle était gentille dans la vie. Je me souviens particulièrement d'un déplacement à Mulhouse, en hiver, pour un match de barrage en Nationale 2. À l'époque, le car était surnommé « La Brouette ». Lorsqu'il y avait une côte trop forte, il fallait couper le chauffage et il y avait vite plein de buée à l'intérieur. Ce jour-là, les filles s'étaient contentées d'un sandwich, payé sur leurs propres deniers. J'étais président de l'USM, j'avais été outré. L'esprit de ce groupe, c'était la motivation à 100%. Et puis plus tard, Évelyne a été conseillère déléguée au sport avec moi, le temps d'un mandat, de 2001 à 2008 ».

Jacques Mazzuca, adjoint au sport

« Évelyne, c'est un engagement et un investissement forts au niveau de l'USM Saran Basket. Elle aurait pu avoir un autre avenir, connaître un autre parcours, mais elle était attachée à sa ville, à son équipe, et à un sport qu'elle voulait pratiquer dans de bonnes conditions. J'ai souvent suivi l'équipe des filles. Nous avons vécu de belles heures et de beaux soirs. Outre le basket, Évelyne exerçait un métier physique et difficile. Elle se levait très tôt. À la fin de sa carrière, elle est restée malgré tout impliquée auprès du club. Elle s'occupait du Baby basket qui lui tenait à cœur. Évelyne a aussi été conseillère municipale déléguée au sport entre 2001 et 2008. Elle est partie vivre sa retraite dans le Poitou, c'était son projet de longue date, mais elle reviendra nous voir de temps en temps ».

Maryvonne Hautin, maire de Saran

« Évelyne fait partie de ces joueuses qui ont pris du gabarit sur le tard, et qui sont passées à travers les radars. Si elle était arrivée dans les années 2000, Évelyne aurait pu jouer au plus haut niveau du basket français. Aujourd'hui, elle aurait été internationale. C'était une joueuse forte pour le club. Une joueuse hors norme pour l'équipe, qui tirait les autres vers le haut. Nous n'avons cependant hélas jamais réussi à passer un cap. Malgré les propositions d'autres clubs, elle n'a jamais voulu partir de Saran. Il faut dire que dans les années 80, on ne vivait pas forcément du basket. Elle avait un métier prenant, et pour venir aux entraînements, il fallait le faire. Elle s'est toujours occupée d'une équipe, même en tant que joueuse. Évelyne a arrêté de jouer sur blessure. Elle a continué à participer et à s'occuper à la vie du club, on s'était habitué à elle. Évelyne a porté très haut les couleurs de Saran. C'est une joueuse emblématique de l'USM Saran Basket ».

Hervé Demarécaux, entraîneur des U13 Filles à l'USM Saran Basket (participe également aux entraînements des U11 féminines).

• **Arnaud Guilhem**



« Pénurie de médecins : SERONS-NOUS LA SEULE MÉTROPOLE SANS CHU ? »

Le 21 décembre dernier, le conseil d'Orléans Métropole a approuvé un « Schéma de développement universitaire » malgré 4 voix contre et 4 abstentions. Lors de la discussion, Maryvonne Hautin a pointé les grandes insuffisances du document et s'est notamment étonné que la création d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) ne soit pas la priorité. Questions à Alexis Boche, conseiller municipal de Saran et par ailleurs, membre du conseil d'administration de l'université d'Orléans.

Pourquoi dites-vous que ce schéma entre la Métropole et l'université d'Orléans est incomplet ?

AB : Tout d'abord, seule la faculté de droit, d'économie et de gestion est citée dans ce texte. L'urgence à déménager cette faculté sur le site de l'ancien hôpital Madeleine est surprenante : ce projet n'est pas financé

et la situation budgétaire critique de l'université rend très improbable sa réalisation à brève échéance, sauf à vouloir affaiblir tout l'établissement. Ensuite, transférer ainsi 4 000 étudiants sur un site aussi réduit est risqué. Enfin, la dynamisation annoncée de la vie étudiante est très discutable puisqu'il n'est prévu aucune nouvelle résidence universitaire du CROUS en centre-ville. Or, les étudiants boursiers sont plus d'un tiers des inscrits de cette faculté. Ce projet va donc davantage favoriser la spéculation immobilière que l'égalité d'accès aux études et au logement.

Quelle devrait être alors la priorité de la métropole en matière universitaire ?

AB : Maryvonne Hautin a exposé en séance que la question majeure doit être la transformation du CHR d'Orléans en CHU. Bien sûr, un centre hospitalier universitaire ne peut résorber seul la désertification médicale de notre département. Mais, sans CHU et sans faculté de médecine, nous sommes certains de voir la situation actuelle s'aggraver. Proposer un cursus com-



plet en médecine favorise la sédentarisation des jeunes diplômés et développe la recherche autour de l'hôpital concerné. Serons-nous durablement la seule métropole du pays sans CHU ? Comment se rêver parmi les 15 plus grandes agglomérations françaises et négliger à ce point nos besoins en généralistes comme en spécialistes ?

Pourtant, ce schéma a bien dû être élaboré avec l'université d'Orléans ?

AB : Justement, non. Ce texte n'a été présenté et voté dans aucune instance de l'université. Il n'est pas le fruit d'un véritable partenariat entre l'université et la métropole. Pour moi, les dirigeants de la métropole ont profité des difficultés budgétaires actuelles de l'université pour lui imposer leurs vues étroites. De fait, la logique à l'oeuvre lors du passage à marche forcée en métropole sans consultation réelle des citoyens a été étendue à notre université. C'est à nouveau l'intérêt général qui en sort bafoué.

EN BREF...

Inscription scolaire

Pré-inscriptions
rentrée scolaire
2018/2019

Pour les enfants nés en 2015 (ou nouvellement arrivés sur la commune, ou un renouvellement de dérogation), vous pourrez procéder à leur pré-inscriptions pour la rentrée scolaire 2018-2019 jusqu'au samedi 24 mars 2018.

Il vous faudra pour cela vous rendre à l'accueil de la mairie, munis d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture eau, électricité...) ainsi que du livret de famille.

Pour tout renseignement contactez le 02 38 80 34 17 ou 02 38 80 34 10.

Covoiturage :
Testez l'appli
WayzUp

Orléans métropole a signé un partenariat avec

l'application WayzUp afin de permettre aux habitants et personnes travaillant sur le territoire d'Orléans Métropole de bénéficier de la gratuité de leur trajets domicile-travail s'ils adoptent le covoiturage.

Plus de renseignements sur <http://www.orleans-metropole.fr>

Marche Ruban bleu

Dimanche 4 mars

Accueil des marcheurs dès 8h à la salle du Lac de La Médecinerie et les inscriptions de 8h à 11h. Un seul circuit de 8km sera proposé. Ravitaillement, balisage du circuit, assurance... Pour toute information complémentaire veuillez contacter ou vous adresser à l'accueil de la Direction de l'Action sociale au 02 38 80 34 20.

Nouveaux directeurs
aux collèges Pelletier
et Montjoie

Françoise Fourquier est depuis septembre la principale de Jean Pelletier. Jean-Michel Bouchart celui de Montjoie. Avec des projets d'établissement forts.



Une femme de valeurs et de convictions. **Françoise Fourquier est depuis cinq mois à la tête du collège Jean-Pelletier**, établissement qui compte 600 élèves dont un tiers de Saranais. « C'est un beau collège avec une population diversifiée qui crée une richesse pédagogique, assure-t-elle. Je suis fière de travailler ici, avec une équipe de professeurs engagés. Notre rôle, avec les autres personnels, est d'accueillir au

mieux les élèves, de leur créer les meilleures conditions des apprentissages ». Après avoir été institutrice puis professeure documentaliste, Françoise est depuis dix ans personnel de direction. Sa carrière a emprunté tour à tour Angers

comme proviseure adjointe de lycée, puis Le Mans en tant que principale de collège. Son projet d'établissement met en avant les cultures au sens large, « qui ouvrent sur le monde », et valorise le travail sur la citoyenneté, le respect d'autrui et de l'espace public. « Nous tenons à renforcer les connaissances des cultures linguistiques, conclut-elle. Portons aussi l'accent sur le sport avec notamment le Pôle espoir de gymnastique ». Le collège Jean-Pelletier a obtenu l'an passé un taux de réussite de 84 % au brevet.

Améliorer le bien vivre ensemble

Originaire du Nord, **Jean-Michel Bouchart, 51 ans, est le nouveau principal du collège Montjoie** qui compte 500 élèves. « L'environnement, le matériel, les salles et une équipe d'enseignants globalement stable qui ont du métier... Il y a tout ce qu'il faut ici pour bien travailler », se réjouit-il. Jean-Michel a été professeur pendant dix-neuf ans (mécanique, sciences de l'ingénieur) avant d'entrer dans la carrière de direction il y a dix ans. Il

a exercé dans un collège de Tours jusqu'en 2011, a été principal adjoint au lycée Charles-Péguy d'Orléans pendant 5 ans. Il était principal à Châteaudun l'an passé. « L'une de mes priorités est de travailler sur le climat scolaire afin d'améliorer le bien vivre ensemble, explique-t-il. Dans ce sens nous favorisons les échanges de pratiques pédagogiques avec les écoles du Bourg et du Chêne-Maillard d'où proviennent les élèves de Montjoie ». Quelques grands points mis en avant : poursuite des voyages et des échanges scolaires, de la classe Ulis pour les élèves qui rencontrent des difficultés cognitives... Jean-Michel Bouchart vient d'installer le Conseil de vie collégienne (CVC). Le principal tient à souligner le bon partenariat avec les services municipaux (affaires scolaires, Pij, police municipale...). Le collège affiche un taux de réussite de 80 % au diplôme national du Brevet.

• Clément Jacquet



Vendredi 22 décembre 2017

- Adoption du budget 2018

- Subvention aux associations 2018.

A nouveau en 2018, le montant des subventions accordées pour le fonctionnement des associations est maintenu (462 495€).

- Garantie d'emprunt SA HLM Vallogis – PLUS/PLAI.

Afin de permettre une opération de construction de 10 logements rue des vallées à Saran, un emprunt contracté auprès de la CDC par la SA d'HLM Vallogis est garanti à 50 %.

- Règlement intérieur du conseil municipal – Modification

Afin de permettre l'expression d'un conseiller municipal, la répartition des droits de tribune est revue entre toutes les listes (500 signes pour chaque + signes à la proportionnelle).

- Transfert de nouvelles compétences facultatives des communes vers Orléans Métropole.

Avis favorable pour le transfert des compétences GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention du Risque Inondation (obligation), fourrière animale ; avis défavorable pour le transfert de la charge du Parc Floral et de ESAD de la Ville d'Orléans à la Métropole.

- Ouvertures dominicales pour l'année 2018.

Délibération annuelle pour déterminer les dimanches légaux d'ouverture.

- Mise en œuvre des transferts de compétences vers la Métropole – Impact des transferts de personnel et conventions de mise à disposition de services.

Finalisation des modalités de transfert de personnel ; mise à disposition de services municipaux notamment les espaces verts qui travailleront sur des surfaces municipales et métropolitaines.

- Protocole d'accord transactionnel entre la Ville et JC Decaux.

Encaissement d'une recette de 50 017€ au titre de la redevance due à la commune pour la période du 23 juin 2012 au 31 décembre 2017 ; et de 9 094€ par an pour la métropole désormais compétence en mobilier urbain.

- Adhésion jeunesse.

Nouveau dispositif d'adhésion à tarif préférentiel aux activités et services de la jeunesse.

- Autorisation départ en sorties scolaires – Écoles maternelles et élémentaires.

Participation financière de la commune aux séjours des classes de Mesdames André, Prudent, Lizé, Faure-Le-normant, Santos, Da Silva, Morize, Admczyk, Le Tumelin, Leroux, Guériteau, Pichot, Touchard, Cretté, Ros-signol, Bonneau, Masson, Dobies, Desplat, Barrier Guillot, Clément, Carrion, Froissart, Regnard, Lizé, Cham-inand.

- Conventions de partenariat associations culturelles.

Objectifs et mise à disposition de locaux : MLC, Art's Danse, Groupe d'Histoire Locale, Petite fleur saranaise, Réseau d'échanges et de savoirs, Bigandissimo, La Saranade. Mise à disposition de locaux : Le P'tit Crème, Questions pour un champion, Le Scrabble, Format typographique, CIMAS. Financière 2018 : TTN.

- Subvention 2018 – compensation financière de la mise à disposition d'agents municipaux.

USM Basket-ball, Football, Handball, Judo, Tennis, ASFAS Athlétisme.

- Subvention 2018 : éducateurs sportifs ou/et frais de déplacements.

USM Saran Basket-ball, Canoë Kayak, Football, Handball, Judo, Karaté, Tennis, sections de l'USMS non déclarées en association.

- Subvention exceptionnelle – USM Saran Football.

Afin de soutenir cette association en difficultés financières, versement d'une subvention de 30 000€ (15 000€ + 15 000€ sous forme d'avance sur la subvention de fonctionnement des exercices suivants).

- Zone artisanale de la Motte Pétrée fixation du prix de vente des lots.

Afin de lancer la commercialisation en 2018, fixation de deux prix de vente (61 et 84€/m² HT).

- Avis sur le projet d'aménagement de l'A10 soumis à enquête publique unique.

Avis favorable.

- Classement dans le domaine public lotissement le Quinteau - rue Maryse Bastié.

Cette formalité détermine la gestion publique des voiries, réseaux divers et espaces.

EN BREF...

Zone de compost à la déchetterie

Orléans métropole fournit gratuitement aux habitants jusqu'à 2m³ de compost par an. Pour cela, il est nécessaire de demander une carte de retrait auprès de la Direction des Déchets de l'Agglo **02 38 56 90 00 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h) ou <http://www.orleans-metropole.fr>.**



Brûlage des déchets verts

Le Règlement Sanitaire Départemental instauré par arrêté préfectoral interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts, toute l'année. En cas de non respect, une contravention de 450€ peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

Des solutions alternatives adaptées existent : le compostage domestique, le broyage et le paillage ou le dépôt en déchetterie. **Pour rappel la Déchetterie de Saran située 88 allée Marcel-Paul est ouverte (de novembre à février) lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, dimanche de 9h à 12h ; (de mars à octobre) lundi de 14h à 18h30, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, le dimanche de 9h à 13h.**

Fermeture de la boulangerie de Louis
Du mercredi 21 février au dimanche 4 mars inclus.

La commercialisation débute à La Motte-Pétrée

Initié et porté par la Ville depuis 2012, le projet de création d'une zone d'activités artisanales sur le site de La Motte-Pétrée, face à l'UTOM, se concrétise en ce mois, avec la commercialisation des premiers lots.

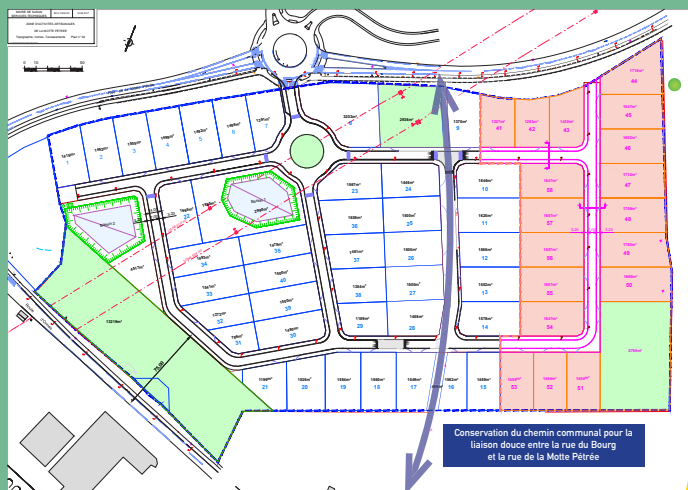
Comme sa dénomination l'indique, cette zone d'activités est tout spécialement dédiée aux artisans et TPE. Elle vient ainsi renforcer l'activité économique et sa diversité sur notre commune. La Z.A. s'étend sur peu ou prou sur 14,9 ha, soit une surface équivalente à celle des Sables de Sarry. Elle s'organisera à terme autour de 58 lots d'une moyenne de 1500 m² ; 30% de l'espace est consacré à la voirie, au bassin de rétention des eaux pluviales et aux espaces verts. Les activités industrielles et l'habitat y sont proscrits.

Pour l'heure, la commercialisation des lots a débuté.

Celle-ci est assurée directement, sans intermédiaire, par le service Aménagement de la Ville. « La mairie ne vend pas pour vendre, mais à partir de projets » souligne **Ghislaine Pochar**, directrice du service Urbanisme. Concrètement, le prix de vente du m² (non négociable) varie entre 64 et 81 euros. L'achat étant par ailleurs restreint à deux lots. En ce qui concerne la procédure à suivre « Toute personne intéressée doit adresser un courrier au service Aménagement, ou un mail avec une adresse postale. En retour, nous lui transmettrons tous les documents utiles afin qu'elle puisse se décider » explique la responsable.

RENSEIGNEMENTS :

Ville de Saran, Service Aménagement,
Place de La Liberté, 45774 Saran cedex
www.ville-saran.fr



Démarrage des travaux dans le futur quartier des Cent Arpents

Les travaux ont commencé sur le terrain de 14,6 hectares du Domaine Saranea, nouveau quartier d'habitation situé rue Paul-Langevin face à l'extension de Cap Saran. L'implantation des réseaux VRD, ouvrant la voie à la construction prochaine des premiers bâtiments, est en cours depuis quelques semaines. Ce futur quartier réalisé par Nexity accueillera, à terme, quelques 390 logements. Cet emplacement à la fois proche du centre-ville et de ses commodités mais également des commerces du centre commercial et des espaces de nature préservés a suscité l'enthousiasme de nombreux Saranais mais également de nouveaux habitants et d'investisseurs qui prendront possession de leur logements, maisons avec jardin ou appartements dès le 1er trimestre 2019. Parallèlement à la construction des tout premiers logements de la Résidence des Fontainiers, composée de 29 appartements du 2 au 4 pièces, et des 27 maisons du Clos des Horlogers, de nouvelles Résidences seront présentées dans le courant de l'année 2018. Chacune d'elle portera le nom d'un métier, d'hier ou d'aujourd'hui, rendant hommage à l'histoire de la commune mais également à la diversité et à la richesse des habitants qui la composent.

Première pierre à l'EHPAD

C'est le 20 décembre dernier qu'a eu lieu officiellement la pose de la première pierre du futur bâtiment de l'EHPAD de Saran. Ce projet d'extension lancé en 2007, prévoit la construction d'une nouvelle structure dans l'enceinte de la Résidence Le Bois Fleuri, propriété du CHRO, rue Passe-debout.

À terme, ce nouveau bâtiment se substituera à l'actuelle résidence Paul-Gauguin, sise à La Chapelle-Saint-Mesmin, qui n'est plus adaptée. La future résidence saranaise doit ouvrir ses portes en mars 2020. Lumineuse, spacieuse et fonctionnelle elle est prévue pour accueillir 124 personnes âgées dépendantes, au sein de petites unités de proximité, réparties sur deux étages. Ce projet d'agrandissement représente un investissement de 30 millions d'euros pour le CHRO, qui a reçu l'aide financière du Conseil régional, du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de Santé (ARS). • **Arnaud Guilhem**



CONTINUONS AVEC VOUS POUR SARAN

La ligne ferroviaire voyageurs Orléans-Châteauneuf sur Loire doit rouvrir au plus vite !

Son futur trafic est estimé à 8 000 voyageurs/jour : 20 allers/retours quotidiens, entre 6h et 23h et aux heures de pointe, 2 trains/h. 6 points d'arrêt, lycées, collèges, écoles, lieux d'activités professionnelles, de loisirs jalonnent la ligne. Le trafic sur la tangentielle pourrait diminuer de 2 500 à 3 000 voitures réduisant les bouchons et les pollutions. Pour les infrastructures, des modifications sont à prévoir avec la mise en conformité de la ligne pour une circulation à 110 km/h et électrifiée. Les rames transportant les voyageurs seront neuves et peu bruyantes. La rénovation de la ligne est estimée à 220 millions d'€, hors achat des rames et il est nécessaire de construire une voie supplémentaire en gare d'Orléans pour le nouveau trafic. Pour une fois le mode routier ne sera pas privilégié comme c'est trop souvent le cas tant pour le transport des marchandises que pour celui des personnes, comme avec les « cars Macron ». Pourtant la question des transports est vitale sur tous les plans : aménagement du territoire, transition énergétique, santé publique, enjeux sociaux et économiques. La réouverture de la ligne Orléans-Châteauneuf sur Loire est donc un atout pour tous... en attendant Orléans-Chartres !

Budget 2018 : pas d'augmentation des taux d'imposition communaux.

En dépit des baisses des dotations gouvernementales aux collectivités, nous tenons nos engagements électoraux en ne modifiant pas les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières. Le désendettement de la ville se poursuivra cette année et le volume des subventions aux associations tant sportives que culturelles sera identique. Malgré le transfert imposé de plusieurs compétences à la métropole, nous entendons maintenir un haut niveau de services à la population.

Fabrice BOISSET

pour le groupe majoritaire
Retrouvez-nous sur : continuons-avec-vous-pour-saran.elunet.fr

SARAN MODERNE ET SOLIDAIRE

La liberté d'expression pourtant représentative de la vitalité démocratique n'existe pas à Saran.

Elle est au placard comme la banderole « je suis Charlie » si longtemps présente sur la façade de **la mairie située place de la Liberté !**

Lors du Conseil municipal de décembre dernier, une délibération, votée par la majorité réduisait de moitié le droit d'expression de l'opposition dans REPERES, pourtant largement utilisé pour sa propagande.

Cette incroyable injustice, reflet de l'attitude de cette majorité nous conduit à engager **un recours pour déni de démocratie auprès du Tribunal Administratif !**

Dans l'attente d'une décision de justice qui peut être longue, nous utiliserons le peu d'espace que nous aurons dans REPERES pour que votre information reste « plurielle ».

Rendez-vous sur notre site.

Laurent LHOMME

et le groupe d'élus S.M.S.
Nous joindre : sms45770@yahoo.fr
Notre site : www.saran-sms.fr

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information générale. Chaque groupe politique ou conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale dispose au minimum de 500 signes (sans photographie ; hors nom du groupe ou de l' élu, signature et coordonnées du site internet), sur un total de 3 848 signes de la rubrique réservée à la tribune politique, plus un nombre de signes proportionnel à sa représentation au sein du conseil municipal. La fréquence de parution de cette tribune est bimestrielle.

SARAN POUR TOUS

Chers Saranai(se)s

La majorité municipale a décidé de réduire l'espace d'expression réservé à l'opposition dans ce magazine. Difficile, en quelques lignes, de vous faire part de nos propositions, de nos avis et commentaires ou de dénoncer ce qui ne va pas, ce qui pourrait être amélioré. Notre droit d'expression se réduit désormais à une simple brève ! Curieuse idée de la démocratie au sein de la majorité municipale... Chacun appréciera cette façon de faire. Quoi qu'il en soit, je vous souhaite une belle année 2018 pleine de réussite, de rencontre, et d'espoir, pour vous et vos proches.

Fatima HRICH

et le groupe Saran Pour Tous

ÉLU NON INSCRIT DANS UN GROUPE

Territoire sclérosé ou non ? Une vue de l'esprit

Nous avons appris, dans l'édito du mois de Janvier, que Saran est une ville qui n'est pas sclérosée car elle construit et gère l'étalement urbain d'une manière dite « acceptable ». Donner sa propre définition d'un territoire sclérosé est pratique et permet d'occulter certaines réalités. Comme une concurrence entre 3 programmes immobiliers proches du centre bourg dans un même espace temps ou encore le manque d'investissement pour faire de notre ville une ville en transition, ou encore...

Gérard VESQUES

gerard.vesques@ville-saran.fr

Cet entretien a été réalisé le 8 janvier. Le 10 janvier, Frédéric Delpy a annoncé sa démission de ses fonctions de président de la Fédération française Handisport, ce, pour convenances personnelles et familiales. Dégagé de toute responsabilité, tant au niveau de la Fédération que du Comité régional Handisport, il devrait retrouver prochainement son poste de fonctionnaire territorial à Fleury-les-Aubrais.

C'est Guislaine Westelynck, ancienne nageuse de haut niveau, qui a été élue présidente le 13 janvier et est chargée d'assurer l'interim.



Dans la normalité

Ancien nageur de haut niveau, multimédaillé paralympique, Frédéric Delpy a été élu le 8 avril 2017 président de la Fédération française Handisport. Ce mandat et ces nouvelles responsabilités viennent consacrer, outre sa carrière sportive, des décennies d'implication au sein du mouvement Handisport. Un mouvement auquel il entend donner une nouvelle impulsion, avec en ligne de mire Paris 2024.

Cest au siège de la Fédération française de Handisport, dans le 20^e arrondissement de Paris, que nous rencontrons Frédéric Delpy, élu président au printemps dernier.

Dans la mémoire de bon nombre de personnes, et d'autant plus dans le Loiret, le nom de Frédéric Delpy reste en premier lieu indissociable de nombreuses performances, récompenses et médailles décrochées dans les bassins de natation du monde entier. Un nageur de haut niveau au parcours exemplaire et au palmarès bien rempli : Champion du Monde 90 et champion d'Europe 99 en natation handisport, quatre médailles lors des Jeux paralympiques de Barcelone (92), Atlanta (96) et Sydney (2000). Un compétiteur qui a contribué à faire rayonner nationalement

et internationalement le Handisport. Aujourd'hui, à 46 ans, ce mari et père de deux enfants affiche encore une allure sportive. « J'ai été licencié dès 1988. J'ai mis terme à ma carrière en 2000 » explique Frédéric Delpy sobrement « je me me suis demandé ce que je pouvais apporter à cette fédération, à ce mouvement qui m'a tout apporté. Que lui apporter de concret pour lui permettre d'aller de l'avant ? Par le plus grand des hasards, je suis devenu président du Comité départemental Handisport du Loiret en 2001. Je me suis pris au jeu. J'ai rencontré des personnes avec qui j'ai voulu travailler. Tout doucement, j'ai gravi les échelons. J'ai été élu président du Comité régional Handisport Centre-Val-de-Loire en 2010, puis nommé membre du Comité directeur de la Fédération française en

2013. La présidence fédérale, j'y ai pensé bien avant. J'en avais envie. Je suis arrivé avec mon équipe qui adhère à un projet. J'ai été élu pour le mener à bien ».

Accentuer la pratique handisport

La France compte 12 millions de personnes en situation de handicap, dont 36 000 sont licenciées Handisport. L'objectif du nouveau président et de son équipe est de doubler le nombre de licenciés, réaliser des performances au niveau international et susciter un engouement autour du Handisport. « La pratique d'une activité physique et sportive régulièrement est nécessaire dès le plus jeune âge afin que la pathologie ne s'aggrave pas » souligne Frédéric Delpy. Une pratique qui de plus revêt bien



Handi Sport

FÉDÉRATION FRANÇAISE

© FFH D. Echelard

« En mars prochain, pour les jeux paralympiques d'hiver de Pyeongchang, en Corée du Sud, il y aura 100 heures de direct à la télévision. Le président Macron sera même présent à la cérémonie d'ouverture (...) Il y a une sensibilisation à mener. Plus on parlera des personnes en situation de handicap, moins ce sera un sujet tabou. Il faut que cela rentre dans la normalité des choses.

concerne sa pratique de la natation. « Avant, je nageais trois fois par semaine, dont le mercredi à Saran ». Un temps révolu. « La natation me manque-t-elle ? Oui et non. C'est un sport ingrat, qui n'a pas de dimension ludique. On ne joue pas ». Contre mauvaise fortune, bon cœur, le président « joue aux boules » et de source autorisée est un excellent joueur et partenaire à la belote. Au delà de ses propres loisirs, le président n'oublie pas les Loirétains qui voudraient s'adonner au handisport. « Ils peuvent venir pratiquer en toute sécurité, avec une expertise en termes d'accueil et de handicap. Il suffit pour cela de s'adresser au Comité départemental Handisport du Loiret et au Comité régional Handisport Centre-Val-de-Loire ». Les Loirétains n'oublient pas non plus Frédéric Delpy. Dans un sondage proposé en décembre dernier par La République du Centre, ils l'ont désigné deuxième personnalité du département au titre de 2017. Encore une belle performance !

• **Arnaud Guilhem**

des choses

d'autres vertus comme l'inclusion sociétale des personnes en situation de handicap, leur reconnaissance, ou encore la création de lien social. « Une personne en situation de handicap n'est pas malade. Elle étudie le français, les maths, donc elle peut faire du sport. Ce qui compte, c'est de l'accueillir et de ne pas lui fermer la porte. Que l'école ne lui mette pas des barrières dès le plus jeune âge. La différence est là. Il faut s'en servir comme d'une richesse et en être à la hauteur. En ce qui me concerne, c'était un plaisir d'aller au sport. J'avais ça dans le sang. J'ai pratiqué la natation sur conseils thérapeutiques. En plus, la piscine des Jacobins à Fleury était à proximité du domicile familial. Il y a besoin de plein de synergies pour arriver à une bonne pratique. C'est la même chose que pour les valides, mais il faut s'adapter ». Si la France accuse un retard en matière de pratique handisport, notamment vis-à-vis des pays anglo-saxons « il y a une évolution indéniable depuis les jeux paralympiques de Londres en 2012. Le handisport a gagné une reconnaissance médiatique et c'est vraiment un plus » explique Frédéric Delpy.

Que ce soit un plus dans tous les domaines de la vie, même si c'est un moins ».

Horizon Paris 2024

Élu président pour un mandat de quatre ans, Frédéric Delpy a d'ores et déjà dans l'idée d'en effectuer deux « C'est compliqué de mettre en place une politique sur quatre ans » explique-t-il. Et puis, il y a aussi des échéances sportives stimulantes à court et moyen termes : les jeux de Tokyo en 2020, ceux d'hiver à Pékin en 2022, et surtout... ceux de Paris en 2024 ! Un rendez-vous immanquable.

Entre temps, au quotidien, il y a la vie parisienne qui change tout, une vie familiale qui s'en trouve compliquée et de « bonnes semaines ». « Je l'ai voulu. Aujourd'hui je pense à demain, pas à après demain. J'ai trop de boulot (...) Les objectifs demeurent ce pourquoi je me lève le matin. Que les personnes qui travaillent avec moi se sentent bien, et aient envie de travailler avec moi ».

Il y a eu également un avant et après 8 avril 2017 pour Frédéric Delpy, en ce qui

Comité départemental Handisport du Loiret

Maison des sports

1240 rue de la Bergeresse

45160 Olivet

Tél. : 02 38 49 88 36

www.handisportloiret.frhandisport.loiret@wanadoo.fr

Comité régional Handisport Centre-Val-de-Loire

318 rue de la Fontaine

45770 Saran

Tél. : 02 38 44 67 73

www.handisportcentre.orgcentrevaleloire@handisport.org

Fédération française Handisport

<http://www.handisport.org>



GAGL 45

Pour en finir avec l'homophobie

Le Groupe action gay et lesbien (GAGL 45) lutte contre toutes formes d'homophobie et tous les préjugés. Accueil, écoute, aides aux victimes de discriminations, conseils, débats... l'association est reconnue d'intérêt général.

L'association orléanaise, l'une des plus anciennes de France, mène depuis près de trente ans une action plurielle pour l'avancée et la reconnaissance des droits des personnes LGBT (Lesbien-gay-bi-trans). Si beaucoup a été fait dans la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, le GAGL 45 y est, à son niveau, pour beaucoup. Créé en 1990 sous le nom de Groupe action gay (GAG), il prend en 2000 sa nomination actuelle. Aujourd'hui il axe son action militante autour de trois grandes missions : la lutte contre toute forme de discrimination (la loi définit 23 critères), les conseils sur la santé (prévention et dépistage) et en troisième lieu la convivialité. « Les actions portent leurs fruits, assure **Ralph Souchet, président**. Nous sommes partis de rien et aujourd'hui nous avons le mariage, la reconnaissance à des femmes d'adopter des enfants, le

toutes les 3 semaines. « Il y a une évolution du regard de la société sur ces questions, poursuit **Christophe Desportes, secrétaire**. Il y a un vrai progrès ». L'association intervient en milieu scolaire auprès de dix-huit établissements dont les collèges de Montjoie et Pelletier. Elle mène des actions de sensibilisation auprès de personnels d'entreprises (Quick, EDF...), soutient la lutte contre les violences conjugales, commémore les homosexuels déportés...

Reconnaissance nationale

« Il reste de nombreux droits à obtenir », assure cependant Ralph Souchet. Et de citer : l'ouverture d'un débat public national sur la GPA (Gestation pour autrui), la PMA (Procréation médicalement assistée) pour toutes les femmes avec prise en charge par la sécurité sociale et la simplification de la filiation pour les enfants nés par PMA... Parmi les nombreux autres chevaux de bataille du GAGL 45, citons l'aide aux victimes de violence conjugale, celle aux demandeurs d'asile qui fuient leur pays en raisons des persécutions qu'ils subissent. Le groupe mène de nombreuses campagnes de sensibilisation et d'information. Sur le plan des actions à venir il organise le 19 mai la 5^e Marche orléanaise de l'égalité contre l'homophobie et la transphobie. L'association, reconnue d'intérêt général, a l'agrément de l'ARS (Agence régionale de santé), du Rectorat de l'académie d'Orléans-Tours, de l'Ofpra... Parmi ses nombreux partenaires citons l'hôpital, le planning familial, la Ville de Saran... Le GAGL 45 qui compte 115

adhérents, 200 sympathisants, recherche des bénévoles. L'an dernier près de 5 000 personnes ont bénéficié des 170 actions qu'il a menées. Reconnaissance nationale du travail fait au « 28 bis » : en 2016, c'est dans les locaux de l'association que le gouvernement a présenté le Plan national de lutte contre l'homophobie.

• Clément Jacquet



changement d'état civil libre et gratuit pour les transgenres... Il faut cependant rester vigilant et poursuivre nos luttes ». Une illustration parmi d'autres des avancées : sur Orléans un mariage homosexuel a lieu



GAGL 45 EN BREF

Association créée en 1990
Reconnue d'intérêt général
Président : Ralph Souchet
Secrétaire : Christophe Desportes
Trésorier : Thierry Pellé
Budget : 67 000 euros
Subvention municipale : 500 euros
Adresse : 28 bis, rue Sainte-Anne.
 45000 Orléans
 Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18 (le matin sur rendez-vous)
Tél : 02 36 47 60 88
Mail : contact@gagl45.org
Site Internet : gagl45.org

- Il y a 19 ans -

Inauguration DU DOJO MUNICIPAL



Inauguré en mars 1999 par Michel Guérin en présence de Marie-Georges Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports, le dojo est né pour répondre à la forte demande de judo sur la commune.

Les amateurs d'arts martiaux, et ils sont nombreux à Saran, pratiquent depuis 19 ans leurs sports favoris dans un écrin de qualité. L'équipement a été créé pour répondre dans un premier temps à un gros besoin de pratique du judo. Jusqu'alors une centaine de passionnés s'entraînaient à l'étage de la salle Guy Vergracht sous la houlette de **Karine Paret, éducatrice municipale Etaps**, véritable cheville ouvrière du judo à Saran. « Nous refusions alors beaucoup de monde. Ce n'était plus possible, se souvient **Jacques Mazzuca, adjoint aux sports** qui occupait à l'époque la même fonction. Nous avons construit le dojo afin que la section judo puisse se développer ». L'équipement modèle a été inauguré début 99 par **Michel Guérin, alors maire**, en présence de Marie Georges Buffet, ministre des Sports. Les judokas qui jusqu'ici s'entraînaient sur 100 m² ont vu l'aire de combat passer à 860 m². Leur nombre de licenciés a été multiplié par deux et demi dès la première année de fonctionnement du dojo. Son

ouverture a été synonyme de la création des sections USM de karaté, de qwan ki dao et de musculation. Le dojo d'une surface de 1 600 m² dispose aussi d'une salle de musculation, d'un sauna... Ce qui le place parmi les plus beaux équipements de l'agglomération pour les arts martiaux. « C'est un outil extraordinaire, poursuit Jacques Mazzuca. C'est une réussite grâce aux éducateurs et au bénévoles. Tout le monde travaille dans le bon esprit ». La création de cet équipement majeur entre dans le cadre général des équipements du parc sportif Roland-Rabartin : tribune du stade d'athlétisme Colette-Besson, en 2003, Halle des sports en 2007. Aujourd'hui il accueille les 230 licenciés du judo-jujitsu, les 160 du karaté, les 90 du qwan ki dao et les 400 de la musculation.

• Clément jacquet



CARNET DE ROUTE Décembre 2017

Nous saluons l'arrivée de

EL-OUANJINI Adam – 29 novembre
FERRANT PHILOMENE Jeyhnan – 6 décembre
GODELLE Théo – 9 décembre
BÉGAULT Inoa – 20 décembre
ZIANI Zinédine – 24 décembre

Nous regrettons le départ de

Patrick PINSON – 2 décembre
Maria DE JESUS – 4 décembre
Geneviève JOURDY – 22 décembre
Daniel PILLÉGREAU – 3 décembre
Anne-Marie PEROL – 5 décembre
José CHAUMONT – 7 décembre
Madeleine VIÉ – 10 décembre
André GÉRARD – 11 décembre
Michel DELAHAIE – 13 décembre

**Chère consommatrice,
Cher consommateur !**



après La Poste veille sur vos parents,
après passez votre Code avec La Poste,
après La Poste collecte vos papiers usagés,
après La Poste installe du petit matériel,
après La Poste livre des médicaments,
après La Poste assure le maintien à domicile des seniors

...

**Tentez votre chance
sur laposte.fr et
GAGNEZ LE GROS LOT :**

**PERDU !
BUREAU
DE POSTE
DES AIDES
FERMÉ.**

